Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 10 février 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

La Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851) *est destinataire de cette lettre*
Sabran, Véran (vers 1811-1874) *est cité(e) dans cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)
Collation1 p. (41)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 10 février 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15328

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15328?context=pdf

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction10 février 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLa Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)
Lieu de destination2, rue de Beaune, Paris

Description

RésuméGodin transmet deux communications, deux coupons de sa souche [de cotisations à la rente de l'École sociétaire] et la somme de 64 F. Il demande le renouvellement de l'abonnement à *La Démocratie pacifique*de monsieur Poupart à Lesquielles et l'envoi par l'intermédiaire de Véran Sabran d'une vue du phalanstère.
NotesUne copie de la même lettre se trouve sur la page 297 du registre FG 15 (2) conservé au Cnam. La lettre finale du 10 février 1849 de Godin aux gérants de *La Démocratie pacifique* est conservée aux Archives nationales dans le fonds Fourier et Considerant (AN 10AS/38 (13)) ; le texte de la lettre finale est identique, à quelques mots près, à celui de la copie du registre du Cnam FG 15 (1). Adresse de destination : d'après la lettre du 10 février 1849 conservée aux Archives nationales.

Mots-clés

Estampe, Finances personnelles, Périodiques
Personnes citées

- Poupart [monsieur]
- Sabran, Véran (vers 1811-1874)

Œuvres citées*La Démocratie pacifique*, Paris, 1843-1851.
Lieux citésLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLa Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
Activité

- Fouriérisme

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15328?context=pdf

- Presse

BiographieJournal quotidien, organe de l'École sociétaire succédant à *La Phalange*. *La Démocratie pacifique : journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, est publié à Paris de 1843 à 1851. Victor Considerant (1808-1893) en est le rédacteur en chef.

NomSabran, Véran (vers 1811-1874)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Métiers de la confection

BiographieIndustriel et fouriériste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fouriériste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'École sociétaire. Dans une lettre de 1847, il est domicilité au 3, rue Saint-Joseph, Paris. Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation européo-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familistère de Guise en octobre 1871. Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 30/03/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15328?context=pdf

10 février 1849

Aux Gérants de la démocratie Pacifique

MM et Amis,

Je vous adresse ci inclus deux communications sur lesquelles je vous prie de porter votre attention

Je vous remets les n.os 7 et 8 de ma souche et sur paris 64 f.

Il faut renouveler l'abonnement de trois mois à M. Poupart à Lesquelles St Germain (par Guise (aisne)

M'expédier par M Sabran une vue d'un Phalanstère comme la dernière que j'ai reçue

Votre tout dévoué

10 février 1849

MM et Amis,

Le congrès Phalanstérien a émis le vœu qu'une liste nominative des Phalanstériens avec indication de professions soit envoyée de leur consentement avec le bulletin afin de faciliter les relations entre ~~eux~~ condisciples

Malheureusement

Mais l'espèce de persécution qu'ils subissent depuis quelques mois sera cause que de longtemps cette liste manquera d'adherents, ~~et~~ pourquoi reconnaissant pour ma part combien cette voie pourrait être féconde en heureux résultats pour l'école sociétaire, si elle pouvait donner naissance à des relations commerciales et industrielles véridiques avec primes au profit de notre cause, je

Je désire à l'imitation de nos amis MM Fromon de Chartres et Santonase de Dole profiter d'un des prochains bulletins pour l'insertion de la proposition dont je vous indique ci dessous les bases.

Y j'ajouterais que je ferai suivre des dessins, détails explicatifs et d'un tarif des produits de ma fabrication.

Ces produits consistent en poêles de cuisines en fonte de fer. J'ai la conviction d'avoir porté cette industrie à un degré de perfection dont elle était éloignée, et d'offrir aux phalanstériens des meubles solides et commodes avec les avantages suivants :

Le commerce prend un bénéfice de 10 à 20 % sur mes produits dont je ferai profiter ~~toutes~~ les demandes qui me seront faites par le Phalanstère de cette réunion

Mes amis

J'expédierai les objets qui me seront demandés contre remboursement

Je ferai sur le prix de la vente remise de 10 % en faveur de